

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 6 septembre 1937

n°490/P.E.

RESIDENCE



1677

Réf: n°798/P.E.
du 28 août 1937
de M.le Résident
du Ruanda

Objet :
Notes semestrielles

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il m'est impossible de vous envoyer les notes semestrielles du personnel blanc, pour la raison qu'aucun dossier n'est en ma possession, à savoir :

- 1.- Celui de Monsieur WILLEMS, A.H.
- 2.- Celui de Monsieur TRATSAERT, R.

Par la même occasion je me permets de vous demander si c'est à moi qu'il incombe d'établir les notes semestrielles de Monsieur Le BRUN, Agronome-Adjoint de 1ère classe; en effet, M. Le Brun dépend en même temps du territoire de Biumba et de celui de Ruhengeri.

Enfin, je tiens à vous faire remarquer que je ne suis en plus pas en possession du dossier du clerc de 2e classe, engagé sous statuts, LOUIS KANYAMUGENGE.

Au cas où il entre dans vos intentions de me renvoyer les dossiers précités, je me fais un devoir de porter à votre connaissance que je ne possède plus aucun ~~aucun~~ imprimé pour l'élaboration des dites notes semestrielles.

L'Administrateur territorial
D. Vauthier

A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

====

TERRITOIRES NI RUANDA URUNDI .

RESIDENCE L. RUANDA .

Kigali, le 28 août 1936 .

S e c r e t a r i a t .

NUMERO / 798 / P.H.

Objet :
Notes semestrielles .

228 / P.E
3-9-26

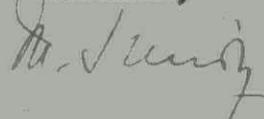
Monsieur l'Administrateur Territorial ,

Revenant sur le contenu de ma lettre N°728/
P.H. du 8-8-1936 , j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il vous
suffira de me faire tenir en un exemplaire les notes du person-
nel européen .

D'après des instructions nouvelles reçues
du Vice - Gouvernement local , j'insiste pour que les notes me
parviennent au plus tard , par le courrier immédiatement après
le 15 septembre .

Le Résident du Ruanda

M. Simon,



Monsieur l'Administrateur Territorial

à Ruhengeri